

Association Collectif de Défense du Port et de l'Anse de Morgat

A l'attention de : Gaëlle Vigouroux, Patrick Berthelot, Jean-Marie Béroldy, Jean-Luc Guennegues

Crozon le 28/01/2020

**Objet : Questionnaire sur votre programme concernant le port et les plages de l'anse de Morgat.
Questionnaire envoyé par courriel avec accusé de réception.**

Madame, Messieurs,

- 1) Vous n'êtes pas sans ignorer la problématique sédimentaire du port de Morgat, sa dégradation due à son ensablement, mais aussi à son obsolescence structurelle et technique. Quels seront vos axes d'actions sur ce sujet ? Êtes-vous prêt à agir ?**

Sur ce dossier, il convient de hiérarchiser les choses.

La première est d'obtenir un diagnostic fiable sur les facteurs qui conduisent à cette situation d'ensablement du port et d'érosion des plages, ainsi qu'une description des solutions qui permettent d'y remédier.

La seconde, une fois cette analyse réalisée, sera de construire un projet qui devra dégager les priorités à mettre en oeuvre (optimisation de la circulation des courants dans la baie de Morgat, contraintes de conception du port pour éviter l'exposition à la houle notamment, projet économique autour de celui-ci...) et cela sous contrainte de ressources financières.

Dans le cadre de sa définition technique, ce projet associera les différentes parties prenantes : usagers professionnels du port, plaisanciers, usagers des plages, représentants de la mairie...

- 2) Avez-vous déjà un projet (étude) pour le port de Morgat ? Ou est ce simplement un sujet de communication pour votre campagne qui restera sans suite ?**

Oui, voir supra.

Nous avons vu que plusieurs solutions techniques avaient été proposées au fil du temps, et nous nous pencherons sur ces dernières en compagnie d'experts et d'usagers.

- 3) Avez-vous la volonté de développer cette économie maritime générée le port de Morgat ?**

Nous avons la volonté de développer l'économie dans la presqu'île de Crozon, le port de Morgat en est un vecteur. Il faut évaluer le potentiel de l'économie maritime et les évolutions qui pourraient être envisagées à l'échelle de Morgat, du Fret et de la presqu'île. Il s'agit de construire une stratégie collective.

- 4) La pêche ayant quasiment disparu dans ce port, ne pensez-vous pas qu'il serait judicieux d'aménager le môle pêche pour les autres professionnels nautiques, visites de grottes, CATAVOILE... (avec un accès pour personne à mobilité réduite, ponton digne de ce nom...)**

Effectivement, le môle pêche pourrait être mieux utilisé. C'est un point qui devra être vu dans le cadre d'un projet global d'exploitation du port. Par exemple, un bageolier (escalier-plateau) pourrait être installé au niveau du môle. Cependant, il s'agit de ne pas oublier les activités de pêche, qui n'ont pas disparu de Morgat.

Concernant l'accès pour personnes à mobilité réduite, la capitainerie a déjà prévu l'installation d'un ensemble passerelle-ponton permettant l'accès au ponton visiteurs pour ces visiteurs au printemps 2020.

5) Comment voyez-vous le développement du tourisme nautique sur notre commune ? Quel budget êtes vous prêt à consacrer pour le port de Morgat ?

Nous sommes conscients d'avoir, à Morgat, un plan d'eau exceptionnel. Quand on parle du tourisme nautique, le potentiel existe mais il faut se donner une vision globale en distinguant les différents usages (kayak, voile légère, plaisance, visite des grottes...).

Par exemple : étudier la capacité de Morgat de rentrer dans un réseau de ports de plaisance afin de développer le tourisme de plaisance (ex. Compagnie des ports du Morbihan) ; éviter la surfréquentation des différents sites (évaluer la fréquentation des kayaks et proposer un accompagnement) ; développement de balades nautiques en vieux gréements...

Il est impossible de chiffrer un budget avant d'avoir défini les contours du projet : pas d'engagement dans un univers de ressources contraintes.

6) Avez-vous une vision globale de réfection de ce domaine maritime ? Ou feriez vous comme par le passé la politique de la rustine et des projets non aboutis, coûteux en étude ?

Il faut repartir de l'étude initiale (point 1) qui permettra de définir une vision globale ainsi que le financement nécessaire à sa réalisation.

7) Que pensez-vous faire pour le Centre Nautique, utilisant actuellement des locaux anciens qui ne sont plus adaptés ? Quels sont vos projets à ce sujet ? Idem pour les locaux du club de plongée Isa.

Les locaux sont en effet désuets. Un projet de mise aux normes (accessibilité PMR) et d'enjolivement a été lancé dernièrement. Si les appels d'offres n'ont pas été faits, une concertation pourrait être proposée pour réhabiliter l'intérieur des bâtiments et les adapter aux besoins liés au développement des activités.

Tout ça est à rentrer dans un projet global. Il faudrait savoir si le projet de rénovation est déjà engagé et financé.

8) Avez-vous envisagé la création d'une gare maritime permettant aux sociétés liées au tourisme d'exercer leurs professions dans des locaux décents ? Idem pour les associations de plaisanciers ?

Le terme "gare maritime" n'est pas approprié pour ce qui est décrit : si nous comprenons bien, le but serait d'avoir des locaux regroupant la location, les vedettes Sirène, Catavoile, etc... et les associations de plaisanciers, mais pas de développer un transport maritime. Ce sujet sera également développé dans le cadre d'un projet global.

9) Êtes-vous prêt à mettre en place un projet portuaire global et innovant en matière énergétique et environnemental. Un port hors du commun qui pourrait être la vitrine de la Presqu'île ?

Il faut tout d'abord bien traiter, la problématique environnementale (circulation des courants, qualité de l'eau). Ensuite, tout est toujours une question de ressources.

10) Que pensez-vous de la création d'une SEM pour le port de Morgat ?

Cela peut-être une solution pour trouver des ressources mais il y a aussi la société publique locale, solution qui a été adoptée par le Morbihan pour ses ports de plaisance, ou la coopérative.

11) Seriez-vous pour un regroupement des ports de la Presqu'île : Camaret, Morgat et Rosnoën, avec une gérance unique ?

Si cela permet de débloquent et de faire avancer des projets, pourquoi pas ? Le Fret, port stratégique pour le désenclavement de la presqu'île, doit aussi être pris en compte.

12) Quels sont vos projets pour redonner un certain standing à notre station balnéaire (plages, promenades, aménagement du Loch) ?

Notre priorité est de restaurer une belle plage à Morgat, tout en prévenant les pollutions (liées aux problèmes d'assainissement notamment). Le port viendra s'intégrer dans un projet de réhabilitation global de l'anse de Morgat.

13) Concernant l'érosion de la plage du Portzic, la détérioration de la plage de Morgat, la submersion du centre de Morgat, la pollution due aux délestages sur les plages, que comptez-vous faire ?

Beaucoup de sujets en une seule question.

- Tout d'abord le diagnostic point 1 sur les facteurs qui conduisent à l'érosion et à la dégradation des plages et ensuite la construction d'un projet permettant de répondre à cette problématique;
- Ensuite, dans le cadre de la politique de l'eau, il faut prévoir les budgets nécessaires pour réparer les réseaux d'eaux usées.

Ces actions sont nécessaires mais doivent être envisagées dans des univers budgétaires de plus en plus contraints sauf à ouvrir pour le port à d'autres sources de financement.

Morgat, comme d'autres secteurs de Crozon, est particulièrement vulnérable face aux dérèglements climatiques. Il faudra évaluer, avec le PNRA et le Parc Marin d'Iroise, les solutions à envisager à court, moyen et long terme. L'arrêt des constructions en zone inondable sera une priorité.

14) Concernant la dangerosité de nos plages, à cause des roches sur la plage du Portzic et des galets sur la plage de Morgat, que proposez-vous ?

Nous avons des idées concernant l'aménagement des plages de Morgat, mais le souci principal réside dans la gestion des flux de sédiments (cf. ensablement du port). Concernant la plage du Portzic, une signalisation de la baignade pourrait être envisagée.

Nous vous remercions par avance de votre réponse écrite que vous pourrez envoyer à l'adresse suivante : m.phicap@orange.fr